

Mettre en place une stratégie de sécurité nationale

La stratégie de sécurité nationale définie dans le Livre blanc a pour objectif de parer à **tout ce qui est susceptible de porter atteinte à la vie de la Nation**. Elle vise à :

- défendre la population et le territoire ;
- contribuer à la sécurité européenne et internationale ;
- défendre les valeurs du pacte républicain qui lie tous les Français à l'Etat.

La sécurité nationale englobe donc les responsabilités internationales de la France et ne constitue en rien un repli ou une renonciation.

La sécurité nationale a pour objectif de réunir plusieurs politiques publiques :

- **la politique de défense, en totalité.**

Elle assure la sécurité de la nation face aux risques d'agression armée, le respect de nos engagements internationaux en matière de défense, la contribution de la France au maintien de la paix et de la sécurité internationales, la participation à la protection de la population sur le territoire et à l'étranger en appui des dispositifs de sécurité intérieure et de sécurité civile.

- **la politique de sécurité civile et la politique de sécurité intérieure, pour tout ce qui ne relève pas de la sécurité quotidienne et individuelle des personnes et des biens.**

Au titre de la sécurité nationale, la politique de sécurité intérieure et la politique de sécurité civile doivent assurer de façon permanente la protection de la population, garantir le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et le maintien de la vie normale du pays en cas de crise, et défendre les intérêts de sécurité de la nation contre toute menace non militaire susceptible d'y porter atteinte.

- **les autres politiques publiques** qui contribuent directement à la sécurité nationale, en particulier la diplomatie et la politique économique.

La sécurité de la France peut être mise en péril par l'action d'Etats ou de groupes qui se jouent des frontières et utilisent toutes les ressources de la mondialisation. Elle peut être touchée par des catastrophes naturelles ou sanitaires qui appellent des réponses à l'échelle mondiale. Elle doit donc être pensée de façon plus globale.

La stratégie de sécurité nationale embrasse aussi bien la sécurité extérieure que la sécurité intérieure, les moyens militaires comme les moyens civils, économiques ou diplomatiques. Elle doit prendre en compte tous les phénomènes, risques et menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la Nation.

Les différentes atteintes possibles à la sécurité, qu'elles résultent d'**initiatives hostiles** ou de **catastrophes naturelles**, exigent un niveau identique d'anticipation, de préparation et de rapidité dans la réaction pour nos concitoyens.

Objectifs



Politiques

